
N° Tél. : 02 62 26 17 65

N° Fax : 02 62 26 07 97

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

JOURNEE DU 06 DECEMBRE 2003

- Question N° 5

Mise en place de l'éducation à l'environnement pour un développement durable

Dans l'exposé sur les objectifs de ce débat, divers points ont retenu notre attention :

- Le projet dont notre pays a besoin pour son école, ne saurait s'élaborer sans faire appel à l'ensemble de ceux qui oeuvrent au service de l'Education Nationale... Chacun sera appelé à apporter sa contribution : personnels de l'E.N., parents d'élèves, élus, élèves...
- Les questions de l'autorité et la prévention de la violence, de la mission des enseignants, des objectifs ultimes sont l'affaire de tous les citoyens.
- Si durant l'année 2003/2004, certains chantiers seront poursuivis et renforcés, la plupart des innovations ne seront effectives au mieux, qu'à la rentrée 2004. En effet, après l'état des lieux (diagnostic rentrée 2003), le premier débat national (octobre 2003), les consultations au sein des établissements (novembre 2003), la nouvelle loi d'orientation ne serait votée qu'au cours du second semestre 2004.

Pour ce qui est de l'Education à l'Environnement, pour un développement durable, une expérimentation de nouvelles démarches pédagogiques est en place dans 74 écoles, collèges et lycées de 9 académies dont la Réunion, depuis la rentrée dernière.

Dans les collèges, 20 heures d'enseignement (pris sur la dotation globale ?) seront consacrés à cette initiation, soit au sein des disciplines, soit par des actions transdisciplinaires.

Il apparaît que le thème de réflexion de cet atelier de cet atelier n'est pas l'Education à l'Environnement pour un développement durable mais bien « d'Education, à l'environnement pour un développement durable, sujet beaucoup plus vaste et lourd de responsabilité envers les générations futures (en particulier en cette époque de société marchande en voie de mondialisation.

Dans nos collèges, nous ne pouvons agir que sur la partie concrète et immédiate de l'objectif : le respect de l'environnement, sous toutes ses formes, laissant à nos décideurs leurs responsabilités quant au but ultime : le développement durable.

Mais les grandes orientations seront décidées par les citoyens de demain que sont nos élèves d'aujourd'hui. Alors justement, comment assumer au quotidien, cette responsabilité pédagogique ?

- Au sein des disciplines, il paraît relativement aisé, à l'occasion d'un cours de Sciences, d'Histoire et Géographie, de Lettres, voire de Langues ou de Mathématiques, de sensibiliser les enfants sur l'inter-action entre la nature et eux-mêmes (qui n'en sont qu'un des éléments).
- Par des enseignements croisés transdisciplinaires. L'impact sur les élèves peut être à la fois plus ludique et plus porteur de réflexions personnelles dans différentes situations de la vie quotidienne. Par exemple :
- A l'occasion des travaux de couture à la SEGPA, l'enseignant fournit déjà une information sur l'origine géographique et la nature animale ou végétale des textiles. Pour aller plus loin, différents enseignants pourraient évoquer une exploitation des ressources naturelles dans le respect de l'environnement (y compris social et humain).
- Dans le même esprit, pourrait être évoqué l'extermination de certaines espèces animales ou végétales (oiseaux, baleines, forêt amazonienne...) nuisant gravement à l'éco-système local et bientôt mondial.
- Information, par ces mêmes enseignants, sur les énergies renouvelables et non polluantes. (Visite d'usine, de centrales hydrauliques, explications sur les capteurs solaires). Ces initiatives complèteraient les journées découvertes de la nature.
- Visite du Conservatoire botanique (connaissance et préservation des essences) et connaissances sur la vie, la fragilité et le rôle essentiel du plateau corallien.
- A travers des chansons (l'Ethiopie meurt peu à peu), des faits d'actualité (pollution des cours d'eau par des produits chimiques), l'étude des constituants de notre sang (60 % d'eau), les professeurs de Musique, Lettres, Histoire et Géographie, Sciences rappelleraient aux enfants que l'eau, c'est la vie et qu'il est criminel de la gaspiller.

Cette éducation implique : prise de conscience, respect, solidarité, d'abord pour chacun des adultes qui doit éduquer, mais aussi des solutions aux problèmes ponctuels :

- Tri sélectif des déchets : l'implantation de poubelles « jaunes » favoriserait le recyclage des papiers et cartons (ralentissement de la déforestation).
- Réparation ou changement d'installation défectueuses : élimination des fuites d'eau.

Le respect de l'environnement passe par le respect des autres (travail effectué par les agents, travaux onéreux effectués pour un plus grand bien-être de la collectivité) et par le respect de soi-même (pas de garnitures périodiques abandonnées sans pudeur, ni de manque d'hygiène corporelle source d'odeurs révélatrices). Une action avec les infirmiers serait bénéfique.

Au regard de l'ampleur de la tâche à mener, les 20 heures d'enseignement prévues (par semaine ? par classe ? par an ?) paraissent bien dérisoires Et d'une façon plus globale :

- Installation de lave-mains à proximité du réfectoire et des douches supplémentaires en E.P.S. : incitation à l'hygiène corporelle.

L'atelier en arrive à conclure qu'une initiation au civisme est indispensable et urgente. Terreau préalable nécessaire à toute semence. Ainsi, les jeunes esprits, sensibilisés aux notions de respect, de partage, de responsabilité et de citoyenneté, seraient moins portés à la violence verbale ou physique et plus acteurs dans la préservation de ce capital précieux qu'est leur environnement.

Reste à définir les modalités de cette sensibilisation : projet d'établissement ?
Nouvel Assistant d'Éducation, spécialisé ? autre ?

Pour favoriser une continuité école/famille et pour sensibiliser aussi les parents, il serait essentiel qu'ils soient aussi bénéficiaires de cette formation.

Tout cela est réalisable : il faut y croire et en avoir la volonté.

N° Tél. : 02 62 26 17 65

N° Fax : 02 62 26 07 97

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

JOURNEE DU 06 DECEMBRE 2003

- **Question N° 10 :**

Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves.

Développement des dispositifs en alternance

Le texte part d'un constat : 160 000 élèves sortent du collège sans diplôme ou sans qualification. Face à cette situation, seront mises en place pour les élèves qui le souhaitent, des séquences de découverte professionnelle en Lycée Professionnel et/ou en entreprise.

En 4^{ème}, cela va toucher 12 000 élèves (soit 1 400 collèges) ; en 3^{ème} également, 1 400 collèges, soit 21 000 élèves environ.

L'alternance sera organisée à raison d'une demi-journée par semaine et se présentera sous forme de véritables contrats de réussite passés entre le collège et les familles.

- **Réflexions à partir des orientations gouvernementales.**

- **1^{er} point :**

Est-ce une concertation alors que l'on nous présente déjà des chiffres, des décisions, des affirmations ? Quel rôle peut-on jouer dans les orientations ? Visiblement, aucun... ce qui laisse rêveur quant à la portée des réflexions de groupe.

- **2^{ème} point :**

Cette orientation va toucher 21 000 élèves de 3^{ème} sur 160 000 qui sortent du collège sans rien, ce qui représente à peine 15 %. Que fait-on des 85 % qui restent sur le carreau ?

On nous parle de chemin du succès. L'efficacité du système n'a jamais été prouvée : rappelons-nous les anciens CPPN, les 4èmes et 3^{ème} technologiques qui étaient initialement en L.P., puis ensuite au collège dans les années 80.

- 3^{ème} point :

Le débat s'élargit au problème de l'échec du collège unique. Il semble que l'on met des petits pansements sans aller véritablement à la racine du mal. Les élèves sont en difficultés bien avant d'arriver au collège. Quels sont les moyens mis en place en primaire ? Visiblement, c'est dès la grande section qu'il faudrait AGIR. Or, dans des classes de 30 élèves, voire plus, les élèves en difficultés ne peuvent être aidés dans de bonnes conditions. Prenons donc les problèmes à la BASE.

- 4^{ème} point :

Dans notre société existe une dévalorisation du travail manuel largement véhiculée par l'école. Si des stages en L.P. ou en entreprise peuvent être bénéfiques, n'y a-t-il pas le risque de faire du déterminisme social dès l'âge de 13 ans, et de faire une sélection par l'échec.

D'autre part, que veut-on former ? Le type de formation doit être adapté au monde du travail... Et aussi, pourquoi cela s'adresse-t-il seulement aux élèves en grande difficulté ? Cela renforce encore l'idée que l'alternance reste une voie de garage... Pourtant, certaines expériences sont positives, notamment à la SEGPA, où cela reste un support bénéfique à l'enseignement général.

En résumé, la piste de l'alternance peut être positive, mais le projet proposé nous paraît DERISOIRE...

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

JOURNEE DU 06 DECEMBRE 2003

Question N° 15

COMMENT LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA VIOLENCE ET LES INCIVILITES

Commission « Politique de prévention de la violence et dérive des groupes communautaires »

Le débat au sein de la commission porte d'abord sur les différentes formes de violence et notamment (liste non exhaustive) /

- Violence entre les élèves (insultes, agressions verbales ou physiques, racket dans le collège et dans son environnement immédiat...). Concernant le racket, l'accent est mis sur le port de vêtements ou d'objets de marque qui révèlent en creux un besoin de reconnaissance sociale ou sont tout simplement des marqueurs d'identité pour les adolescents...
- Violence adultes/enfants : la relation entre l'élève et l'adulte doit être basé sur le respect mutuel et ce dernier étant un référent, il est important de faire attention « aux phrases blessantes » ou aux attitudes pouvant être interprété comme « un harcèlement de l'élève...
- Violence familiale : est évoqué notamment le cas des enfants souffre douleur et le fait que la violence peut devenir dans certains cas « un mode d'expression de la famille »...
- Violence institutionnelle : dans ce domaine sont mis en exergue l'organisation de l'emploi du temps des élèves, l'inadaptation des évaluations nationales pour les élèves en grande difficulté ou le fait que les classes difficiles proposées aux professeurs débutants ou vacataires...

Conclusions provisoires de ce premier échange : il est important pour mettre en place une politique de prévention de la violence adaptée d bien « quantifier » le phénomène au moyen de l'outil statistique, ceci impliquant une remontée de toutes les informations. En d'autres termes, il ne faut ni dédramatiser la violence (problème de la surmédiatisation), ni la minimiser (rétention d'informations par souci de ne pas tenir l'image d l'établissement.

Quelques propositions

Avant d'avancer quelques propositions, les participants s'accordent sur la nécessité de rechercher toutes les causes de la violence et en particulier celles générées par le système économique. Est pointée la politique de régression sociale de l'actuel gouvernement. Pour tous la priorité doit être donnée à l'éducatif et non au sécuritaire, le but étant de former des citoyens actifs et porteurs de valeurs.

Solutions préconisées :

- Elaboration d'une politique d prévention globale
- Formations des enseignants (psychologie de l'adolescent, gestion des conflits)
- « Ecole des Parents » : actions de soutien et d'accompagnement des parents en difficulté
- Partenariat à instaurer avec les institutions travaillant à la prévention et à la répression de la violence
- Insertion dans les programmes d'une véritable éducation à la citoyenneté
- Institution de journées banalisées

Les dérives communautaires

L'unanimité s'est faite sur le constat de la spécificité de la Réunion dans ce domaine. Société ouverte, tolérante et marquée par une grande diversité culturelle et religieuse, elle ne connaît pas pour l'instant de problèmes communautaires tels qu'ils sont posés en Métropole. Pour Parer aux éventuelles dérives, il est préconisé de travailler sur le statut de la femme et ses droits et de donner à tous les élèves des outils d'analyse et de réflexion sur les questions religieuses.